

Minorités linguistiques et société Linguistic Minorities and Society



Francophonie, légitimité et devenir Francophonie, Legitimacy and the Future

Anne-Andrée Denault et Mireille McLaughlin

Numéro 5, 2015

Francophonie, légitimité et devenir
Francophonie, Legitimacy and the Future

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1029105ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1029105ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian
Institute for Research on Linguistic Minorities

ISSN

1927-8632 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Denault, A.-A. & McLaughlin, M. (2015). Francophonie, légitimité et devenir /
Francophonie, Legitimacy and the Future. *Minorités linguistiques et société /
Linguistic Minorities and Society*, (5), 3–12. <https://doi.org/10.7202/1029105ar>

Tous droits réservés © Institut canadien de recherche sur les minorités
linguistiques / Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities, 2015

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des
services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique
d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de
l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à
Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Présentation

Francophonie, légitimité et devenir

Anne-Andrée Denault

rédaçtrice invitée

Cégep de Trois-Rivières

Mireille McLaughlin

rédaçtrice invitée

Université d'Ottawa

La question de la légitimité demeure une question de fond pour toute communauté minoritaire. Elle détermine son identité, son organisation et sa planification tout en se jouant sur deux plans : à l'externe et à l'interne. Dans le premier cas, il s'agit de la légitimité qui est accordée – ou non – aux aspirations collectives du groupe par la société globale, notamment la majorité. Ce premier plan touche à la reconnaissance de l'existence et au droit à l'épanouissement des collectivités minoritaires. Le deuxième plan interpelle la légitimité accordée aux projets collectifs (communautaires, nationaux ou « nationalitaires », selon le cas) par les individus qui composent ladite minorité et l'adhésion des membres aux orientations choisies par les « élites définitrices » pour le devenir du groupe. De plus, l'identité des francophones minoritaires du Canada s'élargit avec l'arrivée de plus en plus importante d'immigrants dans les communautés francophones. La question de la légitimité soulève celle du rapport à l'autre. Comment se négocie le consensus entre la minorité et la majorité ainsi qu'au sein même de la minorité, avec quels effets d'inclusion et d'exclusion ? Quels sont les espaces où les francophones peuvent, à l'instar de la majorité, débattre des enjeux qui les concernent ? Quelle est la place de la francophonie dans le regard des autres Canadiens et celui des institutions de la francophonie internationale ?

La légitimité est un des concepts centraux de la théorie sociale, que ce soit en sociologie, en science politique, en éducation, en droit et, à certains égards, en économie. Comme le signale Weber, l'activité et les relations sociales tendent à s'orienter d'après « la représentation d'un ordre légitime » (1995 : 64). La légitimité trouve son expression ultime dans la mise en place d'un cadre juridique et constitutionnel – mais organise aussi des espaces, des discours et des pratiques informels. Aujourd'hui, il est courant de considérer la légitimité comme une lutte de représentations que mèneraient les acteurs sociaux pour la reconnaissance de

leurs identités et de leurs pratiques et pour l'accès aux ressources (Fraser et Honneth, 2004; Bourdieu, 1982). L'ordre légitime est aussi toujours à reproduire (Gordon, 1991). Pour de nombreux auteurs, l'État, l'école, les strates sociales, les médias sociaux et les communautés sont autant d'espaces de cette construction de la légitimité sociale. Par conséquent, la francophonie canadienne nous semble un cas idéal pour tenter de comprendre les multiples facettes des processus de légitimation en cours dans les sociétés contemporaines.

Les chercheurs et les chercheuses sur la francophonie canadienne ont beaucoup réfléchi aux questions liées à la légitimité, et ce, sur plusieurs plans : juridique, politique, historique et identitaire, pour ne nommer que ceux-là. Les travaux de Rodrigue Landry sur l'autonomie culturelle témoignent de cette préoccupation pour la question de la légitimité (Landry, 2012, 2008). Dans ce numéro, Landry réfléchit à la légitimité en termes d'une dialectique entre deux types de pouvoir : celui du dominant, qui agit comme un déterminisme social; et celui du minoritaire, ancré dans l'autodétermination, qui agit, par l'entremise de la conscientisation, comme un contre-pouvoir. S'appuyant sur des données de deux enquêtes pancanadiennes sur le sentiment d'appartenance des jeunes francophones, il propose un modèle du métissage identitaire bilingue. Là où d'autres auteurs voient l'émergence d'un « nouvel état identitaire » (Gérin-Lajoie, 2003), Landry conçoit l'identité bilingue métissée comme une adaptation identitaire. Il importe donc de comprendre comment la francophonie canadienne négocie son rapport à la majorité.

François Charbonneau fonce dans ce projet en étudiant les représentations du bilinguisme dans les journaux anglophones. Il montre l'opposition entre deux discours sur le bilinguisme : le premier, idéaliste, pose le bilinguisme comme un jalon important de l'identité canadienne; le second, pragmatique, construit le bilinguisme comme une imposition mal adaptée à la réalité économique et politique du Canada. Charbonneau démontre non seulement que ces deux discours se construisent dans un dialogue impossible mais que, dans l'un comme dans l'autre, les enjeux liés à la francophonie en sont évacués. Pour sa part, Gail Cormier propose de penser la légitimité à partir de la place qu'occupe l'affichage en français dans le quartier français de Saint-Boniface, au Manitoba. En s'intéressant à l'affichage, Cormier réfléchit au rôle que jouent les commerces et la gouvernance dans la visibilité de la francophonie en contexte minoritaire. Elle lie la présence plutôt faible du français dans le paysage linguistique à la légitimité interne et externe des groupes linguistiques et conclut avec un plaidoyer pour une action politique en matière d'affichage. L'affichage, indicateur de la légitimité publique de la francophonie, devient un outil pour assurer la reconnaissance du fait français en contexte minoritaire.

Au cours de l'histoire de la construction du pays, le Canada français a eu à défendre constamment ses projets politiques tandis qu'il tentait de convaincre ses membres. Les luttes qu'il a menées, basées sur la légitimité de sa présence et de ses revendications, se sont déroulées sur le mode du conflit, parfois de la collaboration, mais toujours en diapason avec

les transformations des conditions socioéconomiques et politiques. La légitimité du projet minoritaire est constamment à renouveler, que ce soit au sein même du groupe ou en négociation avec les autres. Il importe, donc, de comprendre comment fonctionne la légitimité, quelles sont les assises du dialogue, comment elle se reproduit au sein même du groupe et quels sont les effets du rapport de domination sur la reproduction de la communauté. Les trois textes suivants proposent de relever ce défi.

Marianne Cormier s'intéresse à un des espaces centraux de la définition de la légitimité francophone, le système scolaire, en explorant particulièrement l'insertion dans les écoles francophones des enfants ayant droit dont les parents ne parlent pas ou parlent peu le français. Elle étudie deux types de politiques mises en place par les écoles : l'approche francisante, par laquelle les écoles ne communiquent qu'en français avec les parents, et l'approche accueillante, où le contact avec les parents se fait en français et en anglais. Les données démontrent que les parents comprenaient mieux la mission identitaire quand leurs enfants fréquentaient une école accueillante. Cormier conclut que l'accueil des majoritaires au sein des institutions minoritaires peut devenir la clé de la reconnaissance des communautés minoritaires. De son côté, Anne-Sophie Calinon réfléchit aux tensions que soulève la migration pour la légitimité du français au Québec. Elle s'appuie sur une enquête menée auprès de nouveaux arrivants à Montréal pour comprendre les obstacles qu'ils rencontrent lors de leur intégration linguistique à la francophonie québécoise. Elle démontre que les nouveaux arrivants tendent à percevoir la communauté francophone comme étant monolithique et homogène et propose des pistes pour transformer leur rapport à la majorité québécoise. Mathieu Wade appuie aussi son texte sur une étude de cas qui s'intéresse aux rapports avec la majorité. En prenant le cas du Front commun pour l'affichage bilingue (2008-2011), un mouvement citoyen de Moncton, il pose la question de la légitimité d'une langue sur un territoire donné en faisant référence aux conflits liés à l'interprétation de la notion de bilinguisme et à son application et dévoile par le fait même les rapports de force existants entre la minorité et la majorité à travers la place que prend le français dans l'espace public.

La non-reconnaissance ou la reconnaissance de la légitimité des aspirations collectives des francophones a toujours été l'un des aspects centraux de la construction du Canada, de l'*Acte de Québec* (1774) à aujourd'hui, en passant par la Confédération. Les crises scolaires, la *Loi sur les langues officielles* et l'Accord du lac Meech, ne sont que quelques épisodes marquants de l'histoire des relations entre sociétés francophones et anglophone. Mais derrière cette constance thématique se cachent des évolutions importantes. En effet, ces épisodes récurrents ont lentement mais sûrement accompli une transformation radicale du paysage juridique et sociolinguistique dans lequel s'inscrit la francophonie canadienne.

Pour sa part, Gratien Allaire nous parle d'une légitimité historique qui s'inscrit dans la reconnaissance des collectivités à la fois du point de vue provincial, mais aussi au sein même des collectivités dans leurs différences sociodémographiques. Il note que cette légitimité s'est

améliorée au fil du temps sur les plans politique et juridique tant dans la législation fédérale que provinciale. Cette légitimité en évolution se mesure à la complexité d'un Canada français qui s'est grandement transformé, de pair avec son identité, pour devenir, dans un élan de continuité, la francophonie canadienne. Jimmy Thibeault fait lui aussi le lien entre identité, légitimité et histoire, mais par le biais de la littérature d'expression française au Canada. En étudiant *Vortex* de Jean Babineau, il examine la double tension existante entre la peur de l'assimilation par la dominance de l'Amérique anglo-saxonne et l'appartenance à cet ensemble qu'est l'Amérique. Le « réinvestissement de la mémoire continentale », comme il le nomme, permet l'affirmation de la présence et de l'existence de l'« Acadien » et de la place de l'Acadie dans cet ensemble. La légitimité passe ainsi par un récit identitaire qui situe l'Acadie dans l'espace continental.

Dans un registre différent, Pierrot Ross-Tremblay fait le parallèle entre les communautés francophones et la reconnaissance du peuple innu au Québec. Il affirme que tout comme les communautés francophones minoritaires, les Innus cherchent une légitimité externe, politique et constitutionnelle qui leur permettra de se réapproprier leur identité. De la même manière, à travers ce qu'il nomme les « référents ancestraux », ce peuple cherche une légitimation interne qui passe par la mémoire culturelle et la revitalisation identitaire. Trop longtemps les Premières Nations ont été illégitimes et leur devenir, subséquemment, impossible. Si la Constitution canadienne ne peut être réformée, selon Tremblay, c'est une révolution culturelle incluant une réappropriation des savoirs et surtout un partage avec les autres collectivités minoritaires, dont les francophones, qui doivent être mis en place. La similitude de certaines expériences témoigne de la résilience des communautés autochtones et de leur volonté d'être qui va au-delà des différences ethniques. Son appel est double : d'une part, il cherche à resituer historiquement le savoir et le pouvoir politique qui continuent de reproduire une fracture racialisante qui heurte les peuples autochtones. D'autre part, il appelle les groupes francophones et autochtones à cultiver « un amour courageux de la vérité », à confronter la part coloniale de leur passé, de façon à construire une société fondée sur l'éthique et la résistance.

Comprendre les mécanismes de la légitimité pour mieux assurer l'avenir de la francophonie canadienne, voilà le défi que relèvent les auteurs des articles du présent numéro. Ils le font à partir d'enquêtes statistiques, d'enquêtes ethnographiques, d'analyses littéraires et médiatiques et offrent un nouveau regard sur la légitimité, qui permet de comprendre comment se déploient les relations de pouvoir entre majoritaire et minoritaire dans un contexte politique en grande transformation.

La question de la légitimité n'est pas banale. Elle intervient dans la vision que nous nous faisons, comme chercheurs et chercheuses, des enjeux qui touchent la francophonie et, qui plus est, dans notre définition de ce qu'est la communauté. La question est d'autant plus importante, comme nous le dit Allaire, que la francophonie d'aujourd'hui est éclatée ;

loin d’être un groupe social homogène, la francophonie réunit des individus aux parcours divers et sa légitimité est construite sur de multiples terrains : constitutionnel, juridique, politique, social et communautaire. La recherche permet de cerner les enjeux, d’éclairer la mise en place des politiques publiques, de participer à la reconnaissance de la francophonie tout en aidant à conscientiser les francophones et à sensibiliser les autres communautés canadiennes. Ainsi le travail de situer le savoir que produisent les chercheurs et les chercheuses en francophonie devient-il primordial pour affirmer la légitimité des communautés et de leurs actions. Nous souhaitons donc que ce numéro puisse stimuler le dialogue concernant les projets de la société francophone, les moyens pour les entreprendre et assurer la participation des francophones à la construction et à la reconnaissance de cette légitimité. Celle-ci se calcule souvent dans le rapport à l’autre, mais le devenir de la francophonie appartient aux francophones eux-mêmes.

Références

- BOURDIEU, Pierre (1982). *Ce que parler veut dire : l’économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- FRASER, Nancy, et Axel HONNETH (2004). *Redistribution or recognition: A political-philosophical exchange*, Londres, Verso.
- GÉRIN-LAJOIE, Diane (2003). *Parcours identitaires des jeunes francophones en milieu minoritaire*, Sudbury, Prise de parole.
- GORDON, Colin (1991). « Governmental rationality: an introduction », dans Graham Burchell, Colin Gordon et Peter Miller (dir.), *The Foucault effect: Studies in governmentality*, Chicago, University of Chicago Press.
- LANDRY, Rodrigue (2012). « Autonomie culturelle, cultures sociétales et vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada », *Minorités linguistiques et société*, n° 1, p. 159-179.
- LANDRY, Rodrigue (2008). « Au-delà de l’école : le projet politique de l’autonomie culturelle », *Francophonies d’Amérique*, n° 26, p. 149-183.
- WEBER, Max (1995 [1921]). *Économie et société, tome 1*, Paris, Plon.

Mots clés

francophonie canadienne ; légitimité

Correspondance

anne.andree.denault@cegeptr.qc.ca

Mireille.McLaughlin@uottawa.ca

Introduction

Francophonie, Legitimacy and the Future

Anne-Andrée Denault

Guest Editor

Cégep de Trois-Rivières

Mireille McLaughlin

Guest Editor

Université d'Ottawa

Legitimacy remains a fundamental issue for all minority communities, determining their identity, organization and planning from both an external and an internal perspective. In the case of the former, legitimacy is given (or not) to the collective aspirations of the group by mainstream society, in other words the majority. This external perspective affects the recognition not only of the existence of minority groups but also their right to flourish. The internal perspective relates to the legitimacy given to collective projects (be they community, national or “nationalitarian”) by individuals of the minority in question and by the support for the directions chosen by the “defining elites” for the future of the group. This identity also expands with the arrival of an increasing number of immigrants in Francophone communities. The legitimacy issue raises the question of the minority francophone’s relationship to the majority. How is a consensus negotiated and what are the effects of inclusion and exclusion? In what areas can Francophones debate the challenges they face, as does the majority? What place do Francophones occupy in the eyes of other Canadians and of Francophone institutions throughout the world?

Legitimacy is one of the fundamental concepts of social theory whether it is in sociology, political science, education, law and, to a certain degree, economics. As Weber notes, activity and social relationships tend to be orientated according to “the representation of a legitimate order” (Weber, [1921] 1995: 64). The ultimate expression of legitimacy comes with the establishment of a legal and constitutional framework – but it also determines informal spaces, discourses and practices. Nowadays it is common to think of legitimacy as a struggle by stakeholders for the recognition of their identities, practices and access to resources (Fraser & Honneth, 2004; Bourdieu, 1982). The legitimate order is always to be

replicated. (Gordon, 1991). For many authors, the State, schools, social strata, social media and the community are all spaces for building social legitimacy. We are of the opinion that the Canadian Francophonie constitutes an ideal case to examine in order to understand the multiple facets of the process of legitimization that takes place in contemporary societies.

Scholars researching the Canadian Francophonie have given considerable thought to legitimacy from various points of view, including the law, politics, history and identity. The work of Rodrigue Landry on cultural autonomy illustrates this concern with the question of legitimacy (Landry, 2012, 2008). In this issue of the Journal, he reflects on legitimacy from the point of view of a dialectic between two types of power: the dominant one acting like social determinism and the minority one which is tied to self-determination and which acts as a counter-force by means of awareness raising. Drawing on data from two pan-Canadian surveys on young Francophones' sense of belonging, Landry proposes a model of a hybrid bilingual identity. Whereas other authors see the emergence of a "new state of identity" (Gérin-Lajoie, 2003), Landry sees the hybrid bilingual identity as an identity adaptation. Thus it is important to understand how the Canadian Francophonie negotiates its relationship with the majority. François Charbonneau tackles the topic by studying the representations of bilingualism in English-language newspapers. He shows the contrast between two discourses on bilingualism. One is idealistic and presents bilingualism as an important benchmark of Canadian identity. The other is pragmatic and constructs bilingualism as an imposition poorly adapted to the Canadian economic and political reality. Charbonneau demonstrates that these two discourses are not only constructed in an impossible dialogue, but they both disregard the challenges facing the Francophonie. Gail Cormier suggests examining legitimacy according to the place French signage occupies in the French quarter of St. Boniface in Manitoba. While focussing on signage, Cormier reflects on the role businesses and governance play with regard to the visibility of the Francophonie in a minority context. She links the rather weak presence of French in the linguistic landscape to the internal and external legitimacy of the linguistic groups and concludes with a plea for political action in the area of signage. Signage, as an indicator of the public legitimacy of the Francophonie, becomes a tool for ensuring the recognition of the French fact in a minority context.

Throughout the history of the building of the country, French Canada has constantly had to defend its political projects while at the same time convincing its members to participate. Based on the legitimacy of its presence and its demands, these struggles have taken place in a conflictual or sometimes cooperative mode, but always in tune with the changes in the socioeconomic and political context. The legitimacy of the minority project has to be constantly renewed, either within the group itself or through negotiation with others. It is important therefore to understand the basis of the dialogue, how the process of legitimacy works, how legitimacy is attained within the group itself and the effects of the relationship

of domination on the continuation of the community. The following three articles look at various aspects of this process.

Marianne Cormier is interested in one of the central areas of the definition of Francophone legitimacy, namely the school system. She explores in particular the integration of children entitled to attend Francophone schools but whose parents speak little or no French. Cormier looks at two types of policies put in place by schools: the “Frenchifying approach” which consists in speaking only in French to the parents and the “welcoming approach” where contact with the parents is in both French and English. Data show that the parents understood the identity mission better when their children were attending a welcoming school. Cormier concludes that welcoming members of the majority into minority institutions can become the key to the recognition of minority communities. Anne-Sophie Calinon examines the tensions created by migration with regard to the legitimacy of French in Quebec. She draws on a survey conducted among new arrivals in Montreal in order to understand the hurdles they encounter during their integration into the Quebec Francophonie. Calinon shows that the new arrivals tend to perceive the Francophone community as monolithic and homogeneous and she proposes ways for changing their relationship with the Quebec majority. Mathieu Wade’s article is based on a case study focussing on relations with the majority. He uses the case of a citizens’ movement in Moncton that advocated bilingual signage (the *Front commun pour l’affichage bilingue*, 2008-2011). Raising the issue of the legitimacy of a language in a specific territory in which there are conflicting interpretations of bilingualism and its application, Wade reveals the existing power relations between the minority and the majority regarding the place French has in the public space.

The non-recognition or recognition of the legitimacy of the collective aspirations of Francophones has always been one of the central aspects in the construction of Canada, from the Quebec Act (1774) to Confederation and the present day. School crises, the Official Languages Act and the Meech Lake Accord are but a few of the notable episodes in the history of the relationship between the Francophone and Anglophone societies. However, behind this constant theme lie significant changes. In fact, these recurring episodes have slowly but surely resulted in a major transformation of the legal and sociolinguistic landscape in which the Canadian Francophonie finds itself.

In his article, Gratien Allaire examines historical legitimacy related to the recognition of communities from a provincial point of view and also the sociodemographic differences within the communities themselves. He notes that this legitimacy has improved from a political and a legal point of view in both federal and provincial legislation. This evolving legitimacy is measured in terms of the complexity of French Canada which, along with its identity, has changed considerably to become, in a continuous momentum, the Canadian Francophonie. Jimmy Thibeault also makes the connection between identity, legitimacy

and history, but by means of French-language literature in Canada. Analysing *Vortex* by Jean Babineau, he explores the dual tension between the fear of assimilation by the dominance of Anglo-Saxon America and the belonging to America as a whole. The “reinvestment of continental memory,” as he calls it, enables the assertion of presence and the existence of the “Acadian” and the place of Acadie in this whole. Legitimacy is thus expressed in an identity narrative that places Acadie in the continental space.

On a different register, Pierrot Ross-Tremblay makes a parallel between Francophone communities and the recognition of the Innu of Quebec. He states that like minority Francophone communities, the Innu seek external, political and constitutional legitimacy that would enable them to reclaim their identity. By means of what he calls “ancestral referents,” the Innu also seek internal legitimization through the collective memory and identity revitalization. For too long, the First Nations were illegitimate and consequently their future impossible. According to Tremblay, if the Canadian constitution cannot be changed, there has to be a cultural revolution that includes a re-appropriation of knowledge and especially a sharing with other minority cultures, especially Francophones. The similarity between certain experiences is a testament of the resilience and the will to exist which goes beyond ethnic differences. Tremblay seeks on the one hand to re-situate historically the knowledge and political power which enables the reproduction of a racial divide for the Native People. On the other hand, he calls for Francophone and Native groups to cultivate “a courageous love of truth” and to confront the colonial aspect of their past in order to construct a societal project founded on ethics and resistance.

In this issue of the Journal, in order to better ensure the future of the Canadian Francophonie the authors tackle the challenge of understanding the mechanisms of legitimacy. Working from statistical surveys, ethnographic surveys, and literary or media analyses, they offer a new perspective on legitimacy which enables us to understand how the power relations between the majority and minority unfold in a political context undergoing major transformations.

Legitimacy is a significant issue. It affects our point of view as researchers regarding the challenges facing the Francophonie and even our definition of what a community is. The issue is especially important because, as Allaire says, the Francophonie of today is fragmented; far from being a homogeneous social group, the Francophonie brings together different individuals and its legitimacy is constructed in constitutional, legal, political, social and community areas. Research enables scholars to define the challenges, shed light on the implementation of public policies and participate in the recognition of the Francophonie while at the same time helping to raise the awareness of Francophones and to sensitize other Canadian communities. The work of situating the knowledge generated by the Francophone researchers is thus essential in order to stress the legitimacy of the communities and their

actions. We hope that this issue of the Journal will stimulate dialogue regarding Francophone societal projects and the means to undertake them. We also hope it will ensure the participation of Francophones in the building and recognition of this legitimacy. While legitimacy is often calculated in relation to the other, the legitimacy of the future belongs to the Francophones themselves.

References

- BOURDIEU, Pierre (1982). *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris: Plon.
- FRASER, Nancy & Axel HONNETH (2004). *Redistribution or recognition: A political-philosophical exchange*, London: Verso.
- GÉRIN-LAJOIE, Diane (2003). *Parcours identitaires de jeunes francophones en milieu minoritaire*, Sudbury: Prise de Parole.
- GORDON, Colin (1991). "Governmental rationality: an introduction," in Graham Burchnell, Colin Gordon & Peter Miller (ed.), *The Foucault effect: Studies in governmentality*, Chicago: The University of Chicago Press.
- LANDRY, Rodrigue (2012). "Autonomie culturelle, culture sociétales et vitalité des communautés de langues officielles en situation minoritaire au Canada," *Minorités linguistiques et société*, no. 1, p. 159-179.
- LANDRY, Rodrigue (2008). "Au-delà de l'école : le projet politique de l'autonomie culturelle," *Francophonies d'Amérique*, no. 26, p. 149-183.
- WEBER, Max (1995 [1921]). *Économie et société, tome 1*, Paris: Plon.

Keywords

Canadian Francophonie; legitimacy

Contact

anne.andree.denault@cegeptr.qc.ca

Mireille.McLaughlin@uottawa.ca